

Séance extraordinaire du conseil municipal du 21 avril 2016

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE LAVALTRIE

À une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Lavaltrie, tenue le jeudi 21 avril 2016 à 18 h 00, au lieu ordinaire des séances du conseil au 1370, rue Notre-Dame à Lavaltrie, et à laquelle séance sont présents les membres du conseil suivants : monsieur le maire, Jean Claude Gravel, mesdames les conseillères, Michele Dawe, Isabelle Charette et Lynda Pelletier et messieurs les conseillers, Christian Goulet et Roland Clermont.

Sont absents : messieurs les conseillers, Denis Moreau, Gaétan Bérard et Pascal Tremblay.

Sont également présents : messieurs Yvon Mousseau, directeur général et Marc-Olivier Breault, directeur général adjoint ainsi que madame Madeleine Barbeau, greffière.

Ouverture de l'assemblée

Monsieur le maire, Jean Claude Gravel constate le quorum et déclare ouverte la présente séance extraordinaire.

2016-04A-01

Adoption de l'estimation budgétaire - pavage et coupe de rues

Il est proposé par monsieur Christian Goulet
Appuyé par madame Michele Dawe

Que le conseil municipal adopte l'estimation budgétaire pour la réparation de pavage et la coupe de rues préparée par monsieur Frédéric Rousseau, division technique des travaux publics, en date du 31 mars 2016, laquelle est annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

À ce point de l'ordre du jour, monsieur le conseiller Pascal Tremblay se joint à la présente séance extraordinaire.

À ce point de l'ordre du jour, madame la conseillère, Lynda Pelletier, déclare qu'elle ne participera pas aux délibérations du prochain dossier, du fait qu'elle a un lien particulier avec un actionnaire d'une compagnie susceptible d'avoir un intérêt en lien avec ce dossier; donc elle se retire et s'abstient de voter.

2016-04A-02

Adoption des estimations budgétaires - réfection de ponceaux

Il est proposé par monsieur Pascal Tremblay
Appuyé par monsieur Christian Goulet

Que le conseil municipal adopte les trois estimations budgétaires suivantes pour des travaux de remplacement de divers ponceaux :

- ponceau sur le rang Point-du-Jour Sud, préparée par la firme Beaudoin Hurens, en date du 22 juillet 2015 ;
- ponceau sur le rang Point-du-Jour Nord, préparée par la firme *Les Services exp inc.*, en date du 7 août 2015 ;
- ponceau sur le rang Saint-Jean Sud-Ouest, préparée par la firme *Les Services exp inc.*, en date du 25 septembre 2015.

Ces estimations sont annexées à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

À ce point de l'ordre du jour, madame la conseillère Lynda Pelletier réintègre son siège.

2016-04A-03

Acceptation - proposition de contrat - nettoyage et marquage de rues

Il est proposé par madame Isabelle Charette
Appuyé par monsieur Roland Clermont

Que le conseil municipal de la Ville de Lavaltrie accepte la dernière proposition de contrat, préparée par madame Caroline Hallé, du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, en date du 12 avril 2016, concernant le nettoyage et le marquage d'une partie des routes 131 et 138 ;

Que le directeur général, monsieur Yvon Mousseau, est autorisé à signer, pour et au nom de la Ville, ledit contrat.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2016-04A-04

Mandat ingénierie - conception plans et devis et surveillance - presbytère

Il est proposé par madame Isabelle Charette
Appuyé par monsieur Christian Goulet

Que le conseil municipal accepte l'offre de services professionnels présentée, en date du 26 février 2016, par la firme *Albert Piette & Associés inc.*, dans le cadre du projet de mise au normes, de rénovation et de réaménagement du presbytère, pour la conception des plans et devis ainsi que la surveillance, au coût de 13 700 \$, taxes en sus ;

Que cette dépense soit assumée par le règlement d'emprunt numéro 211-2015 visant la réalisation de ces travaux.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2016-04A-05

Demande - Pac rural - Carrefour jeunesse-emploi de D'Autray-Joliette - CJE

ATTENDU que le CJE a déposé une demande d'aide financière dans le cadre du Pac rural 2016-2017 ;

ATTENDU que le projet *J'fais ma vie* vise la persévérance scolaire et est basé sur une approche systémique utilisant l'interaction des différents systèmes auquel un jeune est impliqué afin de faciliter sa réussite académique ;

ATTENDU que le projet vise à bonifier les services de formation générale aux adultes dispensés au point de service de Lavaltrie, du Centre multiservice des Samares ;

ATTENDU que le projet sera réalisé en partenariat avec le Centre multiservice des Samares et du Carrefour jeunesse-emploi de D'Autray-Joliette ;

ATTENDU que le projet est pertinent en terme de développement social ;

EN CONSÉQUENCE ;

Il est proposé par madame Michele Dawe
Appuyé par madame Isabelle Charette

Que le conseil municipal de la Ville de Lavaltrie appuie la demande du CJE au Pac rural 2016-2017 concernant le projet de persévérance scolaire *J'fais ma vie* ;

Que le conseil municipal confirme sa participation financière dans ce projet pour un montant maximal de 38 750 \$ s'échelonnant sur les années financières 2016, 2017 et 2018, soit :

2016 :	13 500 \$
2017 :	16 000 \$
2018 :	9 250 \$

Que le conseil municipal mandate la directrice du Service des loisirs et des relations à la communauté, madame Isabelle Champagne, à signer pour et au nom de la Ville de Lavaltrie, les documents relatifs à ce dossier.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2016-04A-06

Acceptation d'offre de services - contrôle des goélands sur l'île de Lavaltrie

Il est proposé par madame Michele Dawe
Appuyé par madame Lynda Pelletier

Que le conseil municipal accepte l'offre de services présentée par la *ZIP des Seigneuries*, pour le contrôle de la population de goélands à bec cerclé par huilage des oeufs sur l'île de Lavaltrie, en date du 13 avril 2016, au coût de 3 306,98 \$;

Que le directeur général, monsieur Yvon Mousseau, soit autorisé à signer, pour et au nom de la Ville, ledit contrat ;

Que cette dépense soit imputable au poste budgétaire 02 590 02 999 - *Île de Lavaltrie, contrôle des goélands à bec cerclé.*

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

Période de questions

De 18 h 08 à 18 h 09

Lors de la période de question il n'y a qu'une seule intervention.

2016-04A-07

Levée de l'assemblée

Il est proposé par madame Michele Dawe
Appuyé par monsieur Pascal Tremblay

Que l'ordre du jour étant épuisé, sa séance est levée à 18 h 10.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

Jean Claude Gravel, maire

Madeleine Barbeau, greffière

Approbation, par le maire, des règlements et résolutions (art. 53 L.C.V.)

Je soussigné, Jean Claude Gravel, maire de la Ville de Lavaltrie approuve les règlements et résolutions du présent procès-verbal.

EN FOI DE QUOI, j'ai signé ce 22^e jour du mois d'avril 2016.

Jean Claude Gravel, maire